



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada commente le vote de ratification du SCFP et confirme que ses activités se poursuivent normalement

MONTREAL, le 13 sept. 2011 /CNW Telbec/ - Air Canada confirme que ses activités se poursuivent normalement et que ses clients peuvent continuer à réserver leurs billets en toute confiance, et ce, après l'annonce aujourd'hui des résultats du vote des membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) confiant aux dirigeants du Syndicat un mandat de grève si un accord de principe n'était pas conclu. Le SCFP représente environ 6 800 agents de bord au service d'Air Canada.

Les discussions qui ont repris avec le SCFP le 1^{er} septembre, en présence d'un médiateur nommé par le gouvernement fédéral, se poursuivent.

Si une entente n'est pas conclue avec le SCFP, ce dernier doit donner à Air Canada un préavis de 72 heures s'il a l'intention de déclencher la grève. La Société mettra alors en oeuvre un horaire partiel comprenant des vols à code multiple exploités par ses partenaires commerciaux.

La société aérienne publiera des mises à jour lorsque les circonstances le justifieront.

Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez le site aircanada.com et suivez @AirCanada dans Twitter et Facebook.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes, dont ceux qui sont énoncés ci-après. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements:

Isabelle Arthur (Montréal)

Peter Fitzpatrick (Toronto)

514 422-5788

416 263-5576

Angela Mah (Vancouver)

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

